



HAL
open science

Pronoms personnels et réfléchis (morpho-syntaxe)

Sophie Prévost

► **To cite this version:**

Sophie Prévost. Pronoms personnels et réfléchis (morpho-syntaxe). Christiane Marchello-Nizia; Bernard Combettes; Sophie Prévost; Tobias Scheer. Grande Grammaire Historique du Français, De Gruyter Mouton, pp.1001-1005, 2020, 978-3-11-034553-7. halshs-03095135

HAL Id: halshs-03095135

<https://shs.hal.science/halshs-03095135>

Submitted on 9 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Références bibliographiques :

Buridant 1987, 2000a, 2008 ; Carlier 2004, 2007a, 2011, 2012 ; Carlier et Combettes 2015 ; Carlier et Melis 2005, 2006 ; Carlier et Lamiroy 2014, 2018 ; Colombat 2014 ; Combettes 1988, 2004 ; Danon-Boileau et Morel 1997 ; Doetjes 1997 ; Ernout et Thomas 1951 ; Fouché 1952-1961 ; Foulet ³1930 [1919] ; Geisler 1982 ; Greenberg 1963 ; Haase 1916 [1898] ; Herslund 1980, 1996 ; Kayne 1975 ; Kupfermann 1976, 1994, 1998 ; Lehmann 1982, 1973, 1991 ; Marchello-Nizia et al. 1973 ; Marchello-Nizia 1992, 1995, 1999, 2006a ; Milner 1978 ; Mortelmans 2008 ; Muller 1977, 2019 ; Noailly 1990 ; Obenauer 1983 ; Palm 1977 ; Scaliger 1530 ; Schøsler 1984, 2013, 2018 ; Spevak 2010 ; Vennemann 1974.

33.2 Le groupe pronominal**33.2.1 Pronoms personnels et réfléchis**

Dès les débuts du français, les formes accentuées du pronom personnel objet (régime) (→ 30.3) ont pu être coordonnées et déterminées, possibilité qui s'est conservée jusqu'au FMod. Les formes atones du pronom personnel objet (*me, te, se, le, la, les*) n'ont en revanche jamais pu être modifiées.

E quidoue que fust celét / A lui qui fist cel estelét. (*BenedeitBrendan*, déb. 12^e s., v. 1277-1278)

‘Et [je] m’imaginai que c’était caché, à lui qui fit le ciel étoilé.’

Ses amerra, destruire veut / Et moi et la roïne Yseut (*BeroulTristan*, entre 1165 et 1200, v. 2117-2118)

‘il les amènera, il veut détruire et moi et la reine Yseut’

Ne het tant rien con lui meïsme / Ne ne set a cui se confort / De lui, qui soi meïsme a mort. (*TroyesYvain*, 1177-1181, v. 2790-2792)

‘[Il] ne hait rien rien tant que lui-même, et ne sait auprès de qui se consoler, lui qui a provoqué sa propre mort.’

Le comportement des pronoms personnels objets, sur ce point précis, est donc resté inchangé au fil des siècles, ce qui n'est pas le cas des pronoms personnels sujets.

En effet, aux débuts du français, les pronoms personnels sujets pouvaient être accentués et jouissaient d'une autonomie syntaxique, deux traits qu'ils ont commencé à perdre à partir du 13^e s, le phénomène s'accroissant en MF (→ 30.3). Cette double caractéristique leur permettait non seulement d'être séparés du verbe (lorsqu'ils occupaient la position pré-verbale) et de fonctionner comme énoncés autonomes (→ 34.1.2.2.a.i.), mais aussi d'être modifiés.

En AF, le pronom personnel sujet peut ainsi être coordonné avec un autre pronom, comme en (a), ou avec un syntagme nominal (b) :

(a) « *Bel sire niés, e jo e vos irum.* (*Roland*, ca 1100, v. 881)

‘Cher seigneur neveu, et je (= moi) et vous irons.’

(b) *E il e lur lignage erent desherité.* (*PontStMaxenceBecket*, 1172-1174, v. 1365)

‘et ils (= eux) et leur descendance seront deshérités.’

Le pronom peut aussi être déterminé, par une subordonnée relative comme en (c), y compris en emploi attributif (d), par un numéral (e), une apposition (f), en particulier l'adverbe « même » (g) :

- (c) *Quant il me conta son affaire, / lor commençai ge bien a faire, / je qui onques mes bien ne fīs* (Renart10, déb. 13^e s., v. 10709-10711)
 ‘Quand il me conta son affaire, alors commençai-je à bien faire, je (= moi) qui jamais n’avais fait de bien’
- (d) *Et ce est il qui me requiert. (TroyesYvain, v. 2129)*
 ‘et c’est lui qui demande ma main.’
- (e) *Tote l’ovre li unt descrite, / E quin fist le destruiement, / Ou il foïrent ne comment, / Cum il dui erent repairié / Plein de dolor e de pidié* (SteMaureChronNormandie, 1174, 13094-13098)
 ‘Ils lui ont décrit toute l’affaire, qui en fit la destruction, où ils fuirent et comment, comment eux deux rentrèrent, pleins de douleur et de pitié’
- (f) *E jo dolente cum par fui avoglie ! (StAlexis, ca 1050, v. 434)*
 ‘et moi malheureuse, [je] fus grandement aveuglée !’
- (g) *Je meïsmes cil Yvains sui / Por cui vos estes an esfroi* (TroyesYvain, v. 3626-3627)
 ‘Moi-même suis cet Yvain, pour lequel vous êtes en effroi’

Dès la fin du 12^e s., le pronom commence à perdre son autonomie syntaxique, et à partir du 13^e s. ce sont peu à peu les formes objets accentuées (*moi, lui, ...*), qui prennent la relève des formes sujets dans ces différents emplois. Le changement progresse néanmoins de manière inégale selon les constructions, et la coexistence des deux séries de pronoms s’observe du 11^e au 15^e s, avec une nette dominance des formes sujets jusqu’au 13^e, puis une présence croissante des formes objets à partir du 14^e s., majoritaires à partir du 15^e s. Ainsi, de manière assez étonnante, la forme objet est attestée en emploi sujet dès le 11^e s. dans *Roland*, à une époque où la forme sujet est attendue. Cet usage reste cependant encore très isolé :

E lui meïsmes en est mult esguaret. (Roland, v. 1036)
 ‘et lui-même en est tout bouleversé.’

33.2.1.1 Les pronoms coordonnés

C’est initialement dans les contextes de coordination que la forme objet accentuée du pronom se développe et progresse, aux dépens de la forme sujet, et ce dès le 13^e s. Ce développement assez précoce a suscité diverses explications (voir Marchello-Nizia ²1997a [1979] : 230 et Zink 1997 : 138, note 18 et les références citées, en particulier Foulet ³1930 [1919], Moignet 1965), dont l’influence du tour anciennement attesté « *entre moi / lui / ... + et + GN / moi / lui / nos...* » (*Einsi remest Galaad entre lui et Yvain, Graal*, p. 166c).

La construction coordonnée avec pronom objet se rencontre initialement avec la 1^{ère} personne (on ne trouve pas dans le corpus d’occurrence avec *lui* avant le milieu du 14^e s., et, semble-t-il, dans des cas où la forme coordonnée ne distingue pas, ou plus, cas sujet et cas régime (noms et pronoms *nos, vos, ele(s)*) :

Moi et vos fumez en une hore engendré (AmiAmil, ca 1200, v. 1041, manusc. du 13^e s.)
 ‘Moi et vous fumes en une même heure engendrés’

Moi et ma dame disions que vos vendrez o moi amdui. (RenartDole, déb. 13^e s., v. 1096-1097)
 ‘Moi et ma dame disions que vous viendrez tous les deux avec moi.’

A partir du milieu du 14^e s., l’usage de la forme accentuée devient plus fréquent et touche toutes les personnes, mais la variation persiste néanmoins, y compris chez un même auteur :

*Et dès maintenant moy et Guyon, mon frere, quitterons nostre part de ce qu'il nous pourroit escheoir de par vous (ArrasMélusine, 1392, p. 83)
et vous me aurez bien remuneré tout ce que vous dictes que je et mon frere avons fait pour vous (ArrasMélusine, p.118)*

La construction se raréfie nettement au 15^e s. (voir Marchello-Nizia ²1997a : 233 et Zink 1997 : 138) mais des occurrences sont attestées jusqu'au milieu du 15^e s. dans les textes littéraires, et jusqu'au milieu du 16^e s. dans les textes non littéraires (voir Humphreys 1932) :

*et, le plus longuement que il et sa dame oserent, n'espernerent <épargnèrent> pas les membres qui en terre pourriront (CentNouvelles, 1456-1467, p. 96)
Elle az ouy dire qu'il et que les medicines luy costent beaucoup. (ConsistoireGenève, 1542, p. 275)*

33.2.1.2 Les pronoms déterminés

La détermination du pronom sujet par un numéral recule puis disparaît assez tôt, la dernière occurrence dans le corpus examiné datant de la fin du 13^e s. (*MenestReims*). Dès cette époque ce sont les formes objets qui prennent le relais :

*il aloient en la tavernne, il dis ou il douze, si despendoient vint sous ou trente (MenestReims, ca 1260, p. 54r°)
'Ils allaient à la tavernne, eux dix ou eux douze, et dépensaient vingt ou trente sous'*

La détermination de la forme sujet par une apposition adjectivale, participiale ou nominale est attestée de manière continue jusqu'au milieu du 15^e s., puis se raréfie, ne se rencontrant plus guère, à partir du 16^e s., qu'avec un nom propre (exemple de *VigneullesNouvelles* ci-dessous), même si ponctuellement d'autres formes de détermination sont encore attestées au début du 16^e s. (exemple de Rabelais) :

*Je tout armé alai parler au roy et le trouvé tout armé (JoinvilleMémoires, déb. 14^e s., p. 84)
ils sont alez par le monde et tu seule es demouree pour compaignie a ta bonne mere qui lui est souverai(n) reconfort en sa viellece (PizanCité, entre 1404 et 1405, p. 327 v°)
et il passant oultre, leur avoit dit. (SaleSaintré, 1456, p. 11)
Et aussi doncques, considerant leur folle oppinion [...], je Philippe dessusnommez a relevez d'une grande maladie (VigneullesNouvelles, 1515, p. 57)
Voulant doncques, je, vostre humble esclave, accroistre vos passetemps dadvantaige, vous offre de present un aultre livre de mesme billon (Rabelais, Pantagruel, 1532, p. 218)*

Les formes sujets avec ce type d'apposition disparaissent définitivement au 17^e s. au profit des pronoms objets (sauf dans la tournure désormais figée : *je, soussigné Paul Durant, ...*), lesquels progressent dès la seconde moitié du 14^e s., d'abord, semble-t-il, dans des tours participaux en apposition au sujet :

Euls revenus, il parlerent au capitainne et as tous ceuls de la ville (FroissartChroniques, entre 1369 et 1400, p. 225).

La détermination par « même », cas particulier d'apposition, offre une trajectoire quelque peu différente, car elle est assez fulgurante. Bien que des occurrences d'utilisation de la forme objet soient attestées précocement (voir exemple de *Roland* plus haut : *E lui meisme en est mult esguaret*), elles demeurent marginales jusqu'à la fin du 14^e s., la forme sujet restant largement dominante (exclusive dans *JoinvilleMémoires* dans le corpus examiné,

5 occurrences contre 3 occurrences de la forme objet dans *BersuireDécades*, 1354, 12 contre 5 dans *Berinus*, 1370) :

Lasse, fait el, maleüree, / ge meïsmes ai apretee / la mort dont ele s'est ocise. (Eneas1, ca 1155, v. 2083-2084)

'Lasse, fait-elle, malheureuse, moi-même ai préparé la mort avec laquelle elle s'est tuée.'

et je meïsmes me repos, / car ne poi la honte endurer: (MeunRose2, entre 1269 et 1278, v. 12812-12813)

'et moi-même me repose, car [je] ne peux endurer la honte.'

Or vous lerai <laisserai-je> ici, si vous dirai comment le roy fu pris, ainsi comme il meïsmes le me conta. (JoinvilleMémoires, déb. 14^e s., p. 152)

Il meïsmes leur doit donner a mengier (PhoebusChasse, 1387, p. 209)

Les formes objets se développent dès la fin du 14^e s., d'abord semble-t-il dans des syntagmes postverbaux (ex. (b) et (d)), bien que de manière non systématique (voir Zink 1997 : 146) :

(a) *Liquel li manda que il se tenist en un lieu secret, et lui meïsmes se tint tout clos dedenz ses tentes une grant piece (BersuireDécades1, 1354, p. 42)*

(b) *il reçut lui mesmes de sa main l'espee que je lui presentay (Berinus1, ca 1370, p. 107)*

(c) *Pour quoy plusieurs s'en foyrent, et moy mesmes y perdi quatre de mes filz (Berinus1, p. 355)*

(d) *et tu dis toy mesmes que le tesmoignage de plusieurs fait a croire, par quoy je ne doy doubter que ce ne soit vray (PizanCité, p. 291r^o)*

Les formes objets s'imposent très rapidement (33 occurrences contre 7 de formes sujets dans *PizanCité*, 8 contre 3 dans *CentNouvelles*), les formes sujets ne semblant pas dépasser le milieu du 15^e s. :

ilz alerent veoir et en acheterent une dont il mesmes fist son present a la royne (SaleSaintré, p. 73)

et, si bientost ne me despeschez et ne me mettez en paradis, je mesme a mes deux mains vous occiray. (CentNouvelles, p. 62)

Il existe un flottement jusqu'à la fin du 17^e s. des emplois de « lui » et de « soi », en particulier avec « même », le premier pouvant avoir un antécédent non défini (a), et le second un antécédent défini spécifique (b). Par la suite, la distinction selon la nature de l'antécédent, défini ou non, se systématisera.

(a) *Il n'y a personne qui se puisse attribuer le nom d'Amant, qui en luy mesme n'ait cette opinion, que son Amour est si grande qu'il est impossible qu'elle puisse augmenter. (Urfè-Astrée, 1610, p. 8v^o)*

(b) *il se mit seulement à pleurer, pour tesmoigner que sa tristesse estoit grande, mais en soy mesme il se consolait fort (SorelBerger, 1627, p. 470)*

L'usage de la forme objet du pronom dans les construction « pronom personnel + relative » se développe seulement dans la seconde moitié du 14^e s. :

Et, dist il, qui est plus grant orgueil que se moquier einsi de tout le non latin [...] et que lez princeps soient venus de loing et que lui qui a empris le jour n'i soit mie venus ! (Bersuire-Décades9, 1354, p. 84)

Toutesfoiz, luy qui estoit prins ou las <au piège> d'amours et feru bien a bon escient, ne veult pas pourtant sa queste abandonner (CentNouvelles, p. 294)

Les deux constructions – avec pronom sujet et avec pronom objet – sont en concurrence tout au long du MF, au profit de la forme sujet au 14^e s., puis de la forme objet à partir du 15^e s. Dans le corpus considéré (corpus intégral) certains textes de la seconde moitié du 14^e s. n'utilisent encore que la forme sujet (par exemple *FroissartChroniques*, *ArrasMelusine*, *Mesnagier*). Dans *RegistreChatelet* (1389), qui recourt largement à la construction « pronom personnel + relative », on relève 483 occurrences de *il qui parle* contre 316 occurrences de *lui qui parle*. À l'inverse, dans certains textes du 15^e s. on ne trouve plus que la forme objet (*BueilJouvencel*, *Villon Testament*, *JehanParis*), et ceux qui utilisent encore les deux formes du pronom recourent plus fréquemment à la forme objet :

Comment l'a il voulu prester, / luy qui est ung homs si rebelle ? (Pathelin, 1456-69, v. 444)
Que maudit soit il qui ajourne / telz folz ne ne fait ajourner ! (Pathelin, v. 1502-1503)

La construction avec la forme sujet est encore attestée de manière sporadique au 16^e s. (Gougenheim (1984 [1951] : 68) cite des exemples chez Rabelais), puis disparaît au 17^e s. :

Ce pendent je, qui vous fais ces tant véritables contes, m'estois caché [...] (Rabelais, *Pantagruel*, 1532)

C'est donc à des rythmes différents, selon les constructions considérées, que s'opère le remplacement des formes sujets par les formes objets, le mouvement commençant dès le 13^e s. pour s'accélérer pendant la période du moyen français, la situation moderne étant acquise pour toutes les constructions au début du 17^e s. au plus tard.

Références bibliographiques :

Foulet ³1930 [1919] ; Humphreys 1932 ; Marchello-Nizia ²1997a [1979] ; Moignet 1965 ; Zink 1997.

33.2.2 Pronoms indéfinis et quantifieurs

La délimitation des formes dites « indéfinies » constitue, comme on le sait, une des pierres d'achoppement de toutes les grammaires du FContemporain dont C. Muller dans son récent ouvrage donne un aperçu édifiant : « Les indéfinis, ce sont ces pronoms et déterminants qui forment souvent une sorte de résidu plus ou moins informe et incommode dans les descriptions grammaticales [...] » (Muller 2019 : 7). Il en est de même *a fortiori* dans les systèmes plus anciens de la langue, où la frontière entre déterminants et pronoms, voire adjectifs, était encore plus difficile à tracer compte tenu de la poly-fonctionnalité de ces formes, qui, depuis le latin, s'est perpétuée, voire dure encore pour certaines unités comme par exemple *aucun* qui est déterminant dans (a) et pronom dans (b) :

- (a) *Aucun(e) étudiant(e) n'est venu(e)*
 (b) *Les étudiants étaient en grève. Aucun n'est venu*

Dans ces conditions, l'inventaire et le classement des formes est éminemment variable d'un ouvrage à l'autre, ce qui rend le suivi de l'évolution de l'ensemble des « indéfinis » peu aisé à retracer. C'est pourquoi, nous inspirant des travaux d'Haspelmath (1997b), qui propose un regroupement par paradigmes formels et fonctionnels, nous présenterons l'évolution par grandes familles, en partant du système latin (voir Spevak 2014) pour aller jusqu'au FContemporain.